

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 731 706 A2

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

13.12.2006 Bulletin 2006/50

(51) Int Cl.:

E06B 9/17 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **06350007.8**

(22) Date de dépôt: **08.06.2006**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**

Etats d'extension désignés:

AL BA HR MK YU

(30) Priorité: **08.06.2005 FR 0505799**

(71) Demandeur: **Badreau, Abel**
85600 La Guyonnière (FR)

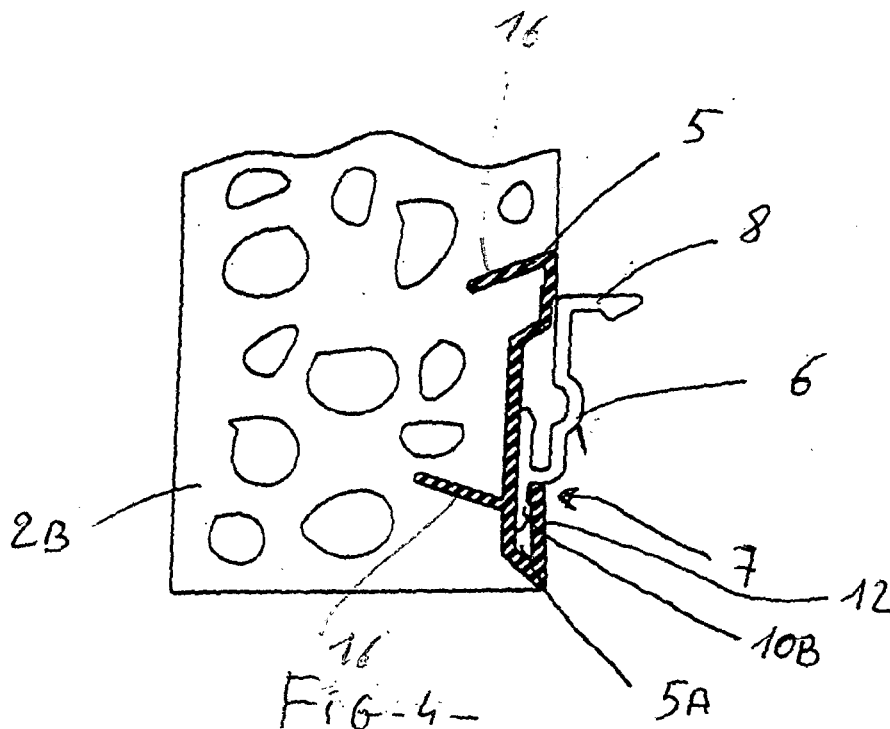
(72) Inventeur: **Badreau, Abel**
85600 La Guyonnière (FR)

(74) Mandataire: **Tournel, Jean Louis**
12, rue d'Orleans
44000 Nantes (FR)

(54) **Coffre de volet roulant avec profilé**

(57) L'invention a pour objet un élément de coffre pour volet roulant comportant une paroi supérieure et une paroi dorsale, cet élément de coffre étant caractérisé

en ce qu'il comprend, un profilé dit support noyé dans la paroi dorsale portant à sa base une partie en U servant de gorge pour l'accrochage d'un profilé de liaison.



EP 1 731 706 A2

Description

[0001] L'invention se rapporte à un élément de coffre pour volet roulant.

[0002] Un volet roulant se compose d'un tablier qui s'enroule sur un axe, l'ensemble étant logé dans un coffre.

[0003] Ce coffre est soit mis en applique sur le mur existant soit intégré dans la menuiserie et se loge dans les dimensions de l'ouverture à équiper.

[0004] Ces coffres peuvent également être intégrés à la maçonnerie lors de la construction de maison.

[0005] Ces coffres intégrés lors de construction sont en polystyrène expansé moulé recouvert de fibres pour permettre plus facilement l'accrochage de l'enduit qui sera projeté sur le mur.

[0006] Dans ce dernier cas, se pose le problème de l'apparition de fissures apparaissant au niveau de l'enduit recouvrant les parpaings ayant servis à la construction des murs.

[0007] Ces fissures se localisent au niveau des jonctions entre le mur et le coffre.

[0008] En effet, les matériaux ayant servis à construire le mur ont des coefficients de dilatations différents du polystyrène du coffre en sorte que des fissures apparaissent.

[0009] Il est connu de couler sur place, un coffre (EP 952.297) en L retourné en béton armé formant linteau.

[0010] Un coffrage porte un treillis solidarisé précédemment installé, puis le béton est coulé.

[0011] Ces coffres en béton ont une section en L retourné et comporte une paroi supérieure et une paroi dorsale. Sur ces coffres doit venir se fixer une sous face en plastique ou en aluminium.

[0012] La fixation de la sous face est un problème.

[0013] L'invention se propose de résoudre les problèmes notamment cités.

[0014] A cet effet, l'invention a pour objet un élément de coffre pour volet roulant comportant une paroi supérieure et une paroi dorsale, cet élément de coffre étant caractérisé en ce qu'il comprend, un profilé dit support noyé dans la paroi dorsale portant à sa base une partie en U servant de gorge pour l'accrochage d'un profilé de liaison.

[0015] L'invention sera bien comprise à l'aide de la description ci-après faite à titre d'exemple en regard du dessin qui représente schématiquement :

FIG 1 : vue en perspective d'un élément de coffrage

FIG 2 : coupe transversale de l'élément de la figure 1

FIG 3 : l'élément de coffre en cours de montage sur le mur.

FIG 4 : Un détail de réalisation lors du transport

FIG 5 : le détail de la figure 4 en cours d'assemblage du coffre.

[0016] En se reportant au dessin, on voit un élément 1 de coffre monobloc destiné à accueillir un volet roulant.

[0017] Ce coffre 1 présente donc une paroi 2 délimitant une cavité.

[0018] La paroi comporte une paroi 2A supérieure, une paroi dorsale 2B et accessoirement deux faces latérales 2C.

[0019] Ce coffre comporte un treillis 3 intégré dans un béton.

[0020] Quand le coffre est positionné, sa face avant est à la rase de la face avant du mur.

[0021] Cette face avant est destinée à recevoir un enduit.

[0022] Le coffre 1 est, avantageusement, en béton pressé ayant la même structure et texture qu'un parpaing en sorte qu'il va s'intégrer dans le mur en parpaings et offrir à l'enduit destiné à le recouvrir les mêmes caractéristiques que le mur.

[0023] Cela va donc empêcher l'apparition des fissures.

[0024] Il s'agit également d'un élément porteur.

[0025] Le matériau employé est donc un béton pressé qui est réalisé avec des agrégats de plus petites dimensions que pour le béton coulé et dont le taux d'eau lors de la fabrication est plus faible que pour le béton coulé.

[0026] Les propriétés mécaniques d'un béton pressé sont différentes de celles du béton coulé. L'avantage c'est qu'il va assurer la continuité entre le mur et le coffre et offrir un support idéal pour l'enduit.

[0027] Le treillis métallique est en fer tor, il comprend des mailles rectangulaires.

[0028] Avantageusement, les faces 2C latérales externes de l'élément de coffre possèdent deux nervures 4 verticales en sorte de constituer avec le parpaing qui sera juxtaposé à ce coffre, un logement pour du mortier de liaison.

[0029] Pour loger le volet roulant une sous face 15 de coffre doit être rapportée ainsi qu'une face avant.

[0030] A cet effet, la paroi dorsale 2B de l'élément de coffre et notamment sa face interne comporte un profilé 5 dit support noyé dans le béton, ce profilé 5 noyé présentant un gorge 5A apte à recevoir un second profilé 6 dit de liaison amovible établissant une liaison entre le profilé 5 noyé et une sous face 15.

[0031] Ce profilé 5 support est noyé dans la face interne de la paroi dorsale et une partie en U tournée vers le haut sert à recevoir tour à tour une aile 10A, 10B d'un profilé de liaison.

[0032] Ce profilé de liaison comporte des moyens 7 pour qu'il occupe une première position dite active où une partie du profilé de liaison fait saillie sous le coffre et une deuxième position dite de transport où ce profilé de liaison est logé dans la cavité du coffre.

[0033] Le profilé de liaison est ainsi protégé des chocs lors du transport.

[0034] Ce profilé de liaison comprend un moyen 7 d'accrochage avec la gorge du profilé noyé et une patte 8 sur laquelle s'emboîte la sous face.

[0035] Cette patte 8 est horizontale.

[0036] En position montée et apte à recevoir la sous-

face, la patte 8 sur laquelle s'emboîte la sous face, est située à distance de la face inférieure du coffre et sert d'arrête d'enduit.

[0037] Cette patte horizontale est portée par une branche 9 dite verticale qui porte sur sa face arrière un Té 10 dont une 10A des deux ailes 10A, 10B sert à positionner le profilé de liaison pour que sa patte puisse recevoir la sous face et dont l'autre aile 10B sert à positionner le profilé de liaison pour que la patte 8 soit logée dans la cavité du coffre pour le transport.

[0038] La figure 4 montre que lorsque la patte 10B est engagée dans la gorge du profilé 5, le profilé 6 est protégé car il se trouve à l'intérieur du coffre. On voit que la partie supérieure du profilé 6 n'est pas en contact avec le béton mais se trouve en regard du haut du profilé 5 donc, il n'y a pas de risque de griffer ce profilé 6. La figure 5 montre la patte 6 en place avant mise en place de la paroi inférieure 15.

[0039] Les deux ailes du Té 10 sont sensiblement parallèles à la branche verticale qui porte le dit Té.

[0040] Le profilé noyé comporte, à la base une partie en U délimitant la gorge 5A pour l'accrochage du profilé de liaison.

[0041] La face 11 arrière de cette partie en U se prolonge vers le haut sur une hauteur sensiblement égale à la longueur des ailes du Té en vue de permettre l'introduction de l'une ou l'autre des ailes du Té 10 pour son accrochage.

[0042] La face avant 12 du profilé noyé au niveau de la gorge en U est dans le même plan que la face interne de la paroi dorsale du coffre.

[0043] Des ailes 16 servent à son ancrage dans le béton.

[0044] La fixation de la sous-face est complétée par des vis venant se fixer sur des équerres 13 fixées dans les faces internes des parois dorsales.

patte (8) horizontale portée par une branche (9) dite verticale qui porte sur sa face arrière un Té (10) dont une (10A) des deux ailes (10A, 10B) sert à positionner le profilé de liaison pour que sa patte puisse recevoir la sous face et dont l'autre aile (10B) sert à positionner le profilé de liaison pour que la patte (8) soit logée dans la cavité du coffre pour le transport.

4. Elément de coffre selon la revendication 3 la face (11) arrière de la partie en U se prolonge vers le haut sur une hauteur sensiblement égale à la longueur des ailes du Té en vue de permettre l'introduction de l'une ou l'autre des ailes du Té (10) pour son accrochage.

5. Elément de coffre selon la revendication 1 **caractérisé en ce que** la face avant (12) du profilé noyé au niveau de la gorge en U est dans le même plan que la face interne de la paroi dorsale du coffre.

6. Elément de coffre selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 **caractérisé en ce que** le coffre comprenant un treillis (3) est en en béton pressé ayant la même structure et texture qu'un parpaing en sorte qu'il va se noyer dans le mur en parpaings et offrir à l'enduit destiné à le recouvrir les mêmes caractéristiques que le mur.

7. Elément de coffre selon la revendication 6 **caractérisé en ce qu'il** comprend une paroi supérieure, une paroi dorsale et deux parois latérales l'ensemble étant monobloc.

Revendications

1. Elément de coffre pour volet roulant comportant une paroi supérieure et une paroi dorsale, cet élément de coffre étant **caractérisé en ce qu'il** comprend, un profilé dit support noyé dans la face interne de la paroi dorsale portant à sa base une partie en U tournée vers le haut servant de gorge pour l'accrochage d'un profilé de liaison.

2. Elément de coffre selon la revendication 1 **caractérisé en ce que** le profilé de liaison comprend des moyens (7) pour qu'il occupe une première position dite active où une partie du profilé de liaison fait saillie sous le coffre et une deuxième position dite de transport où ce profilé de liaison est logé dans la cavité du coffre.

3. Elément de coffre selon la revendication 2 **caractérisé en ce que** le profilé de liaison présente une

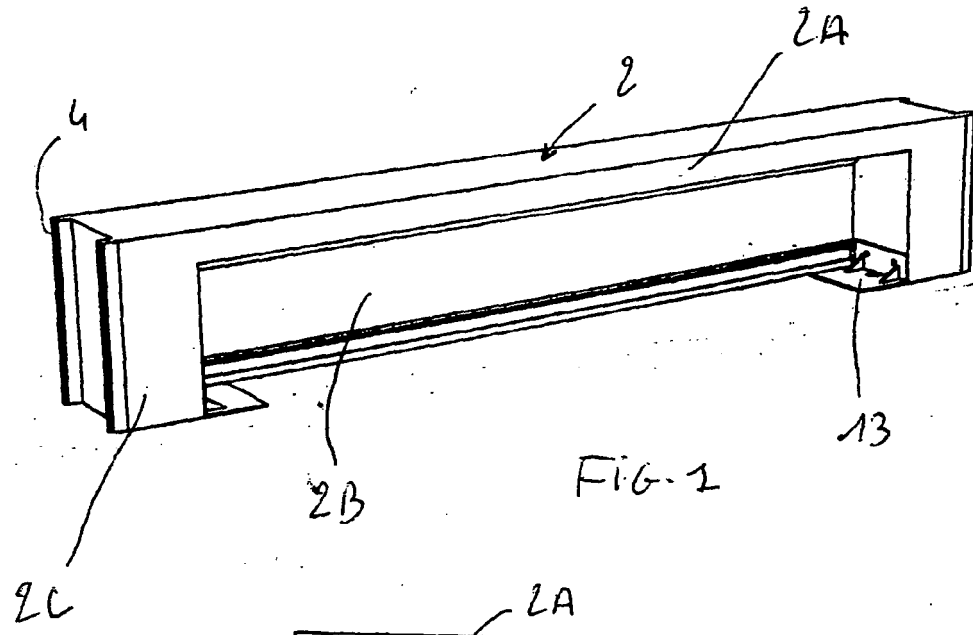


FIG. 1

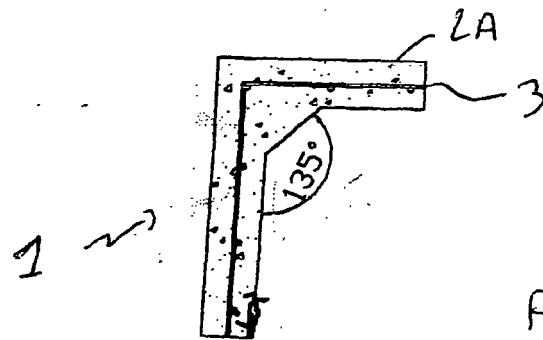


FIG. 2

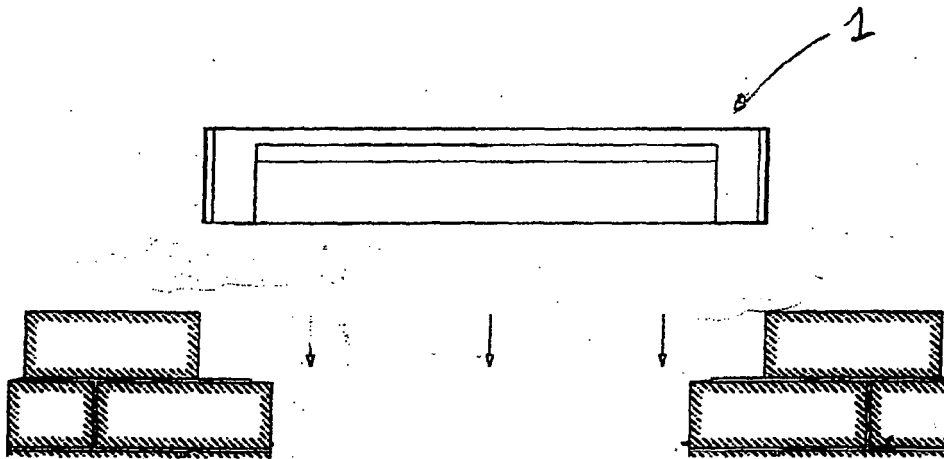
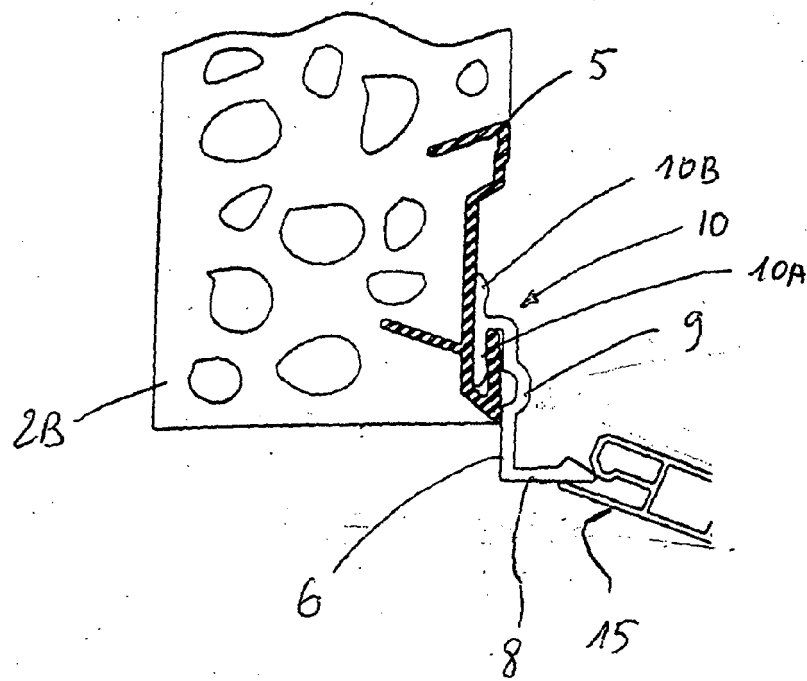
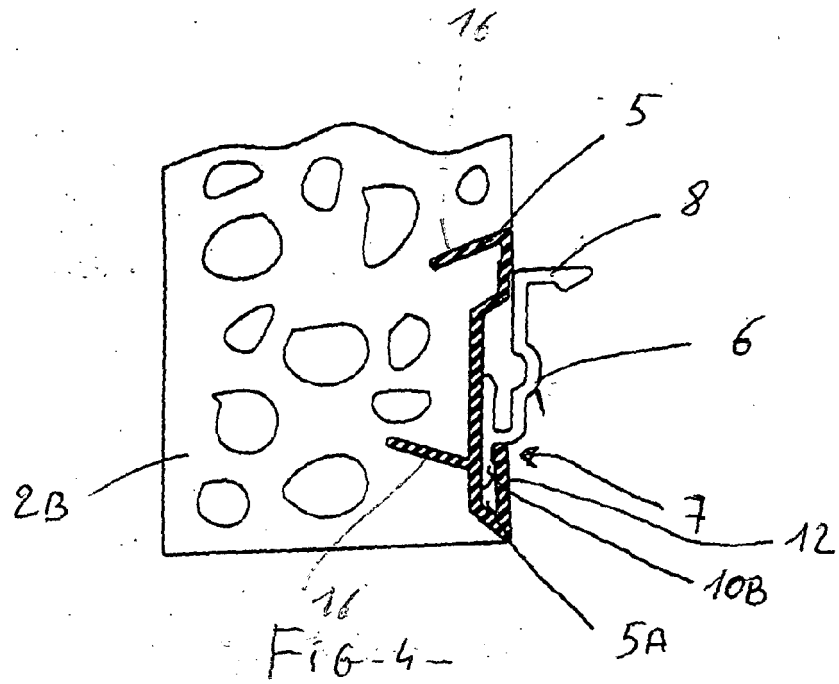


FIG. 3



RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- EP 952297 A [0009]